



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Identification du produit : E-liquide contenant 0 mg/mL de nicotine

Nom commercial : **Vape-Addict juice- Sans Nicotine**

Produit commercialisé sous différentes gammes avec les saveurs suivantes :

	GAMME	SAVEURS
- Classiques	Amsterdam, Brun, Brun/Cappuccino/Caramel, Classique Miel/Le M, Le 4, Miel/Rhum/Whisky, RY4, USA, USA Menthe	
- Fruités	Abricot, Agrumes/fruits exotique, Ananas, Cassis, Cerise bigarreau, Cerise/hibiscus, Citron, Cocktail de fruits, Crazy blue, Double pomme, Dragon fraise, Dragopom, Explosion d agrumes, Fraise, Fraise des bois, Fraise/ananas, Framboise, Fruit de la passion, Fruit des bois, Fruit du dragon, Fruit rouge, Fruit rouge acidulé, Fruit rouge sauvage, Fruity cide, Kiwi, Le Délice, Limette, Mangue, Mangue/cassis, Melon, Mure, Myrtille, Myrtille/cassis, Nectarine, Noix de coco, Orange du Brésil, Oranged' Italie, Pamplemousse, Pastèque, Pastèque/Melon, Pêche jaune, Poire Williams, Pomme verte, The Bloody.	
- Gourmandes	Anis, Banane Flambée, Banane/Chocolat/Noix de coco, Beignets aux Pommes, Cacahuète, Café Gourmand, Café/Caramel/Noisette, Caramel, chocolat Blanc/Café/Noisette, Cocktail Limo, Coco/Vanille/Amende/Bourbon, Datte, Gourmand des îles, Miel, Poire/Amende, Pomme d'amour, Pomme/Absinthe, Pomme/custard, Popcorn/Caramel beurre salé, Red Vape, Rose naturelle, Spéculoos, Vanille, Verveine/Miel.	
- Bonbons	Sweet Arlequin, Barbe à papa, Bubble Gum, Fraise Bonbon, Tutti-Frutti, Mashmallow	
- Fraiches	Anis/Régisse/Menthe, Myrtille/Fraise/Menthe, Cassis Ice, Cassis Givré, Citron Glacé, Citron Ice, Crazy Blue Ice, Dragon/Fraise Frais, Dragon Ice, Fruit Rouge Frais, Mangue Ice, Melon Ice, pastèque Ice.	

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Secteur d'utilisation : Pour la recharge des cigarettes électroniques

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

Identification de la société : VAPE ADDICT JUICE
12 Bis Route FLEURIE 27240
CHAMBOIS / FRANCE Tél : +33 (0)6
17 92 17 75
Service chargé des renseignements : Responsable qualité, MERCERON Sébastien
vape-addict@outlook.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE) n°1272/2008

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Lire l'étiquette avant utilisation. Conserver sous clé et hors de portée des enfants.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

3. Composition / informations sur les composants

3.1 Substance

Non applicable.

3.2 Mélanges

Ce produit est un mélange.

Nom des composants	N° CAS	N° CE	N° REACH	Classification Règlement (CE) n°1272/2008	Quantité
Propylène glycol	57-55-6	200-338-0	01-2119456809-23	Non classé	50]%
Glycérine végétale	56-81-5	200-289-5	01-2119471987-18	Non classé	50%
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43	Flam. Liq. 2, H225	2 %
Arômes alimentaires	Non applicable		-	Selon Fiches De Sécurité fournies	[15/20] %

Indications complémentaires

Pour le libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H, se référer à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Inhalation excessive : Emmener la victime à l'air frais et maintenez-la au repos dans une position confortable, favorisant la respiration. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.
- Contact avec les yeux : Laver à l'eau pendant plusieurs minutes et en écartant les paupières. Dans la mesure du possible, retirer vos lentilles de contact et continuer de rincer encore plusieurs minutes. Si des effets apparaissent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
- Ingestion : Aucun traitement médical d'urgence nécessaire. Rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses nasales.
- Contact avec la peau : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Contact avec les yeux : Possibilité d'irritation. Pas d'informations supplémentaires disponibles.
- Ingestion : Peut causer des nausées, des brûlures, après ingestion en grande quantité.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Une surveillance des symptômes et l'état clinique du patient peut être indiquée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Pulvérisation d'eau. Poudre chimique. Mousse. Dioxyde de carbone.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Agents d'extinction à éviter : Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : La fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques/corrosifs/irritants/combustibles. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter : Acroléine, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone.
- Risques spécifiques : Réagit avec les oxydants (forts) et avec (certains) acides : risque d'incendie/explosion.
- Mesures générales : Délimiter les zones de danger. Nettoyer/enlever les vêtements souillés.

5.3 Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Donnée non disponible.
- Équipements de protection : Appareil respiratoire autonome. Combinaison protectrice anti-feu. Lunettes, masques.
- Techniques de lutte contre l'incendie : Tenir les gens à l'écart. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Maintenir les contenants à basse température en les arrosant d'eau par pulvérisation.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection approprié.

6.2 Précautions pour l'environnement

Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et les eaux potables, afin d'éviter tout impact négatif sur l'environnement.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et nettoyage

Recueillir les substances déversées au moyen d'un absorbant adapté (par ex : serpillère, sable sec, terre cuite...). Les substances agglomérées ou récupérées doivent être mises au rebut rapidement, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Evacuer les déchets conformément à la section 13. Diluer les résidus et laver à grande eau la zone de déversement.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur la manipulation, voir section 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection, voir section 8.

Pour l'élimination, voir section 13.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mises en garde de l'étiquette.

Se laver les mains, et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.

Enlever les vêtements et les chaussures souillés.



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le flacon hermétiquement fermé. Entreposer le flacon dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière. Conserver le produit hors de portée des enfants. Conserver-le à distance de matières incompatibles comme les aliments

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle/limites d'exposition professionnelle

Non connus.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : -
Protection des yeux : Lunettes de protection.
Protection des mains : Gants imperméables.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide.
Etat physique	: Selon désignation du produit.
Couleur	: Caractéristique de l'arôme.
Odeur	: [4,6 – 8,4]
pH	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition	: Non déterminé.
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité	: Eau : complètement.
Solubilité	: Alcool : complètement.
Log P _{ow}	: Non déterminé.
Viscosité	: Aucune donnée disponible.
Densité	: [1,0737 – 1,0816] (à 20°C)
Indice de réfraction	: [1,4388 – 1,4429] (à 20°C)
Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Voir la section 7.2



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Hygroscopique.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Pas d'informations disponibles

10.4 Conditions à éviter

Eviter la lumière directe du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants. Acides forts. Bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Combustion : Libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (Acroléine, CO, CO₂)

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion	: Aucune donnée disponible
Inhalation	: Aucune donnée disponible
Cutanée	: Aucune donnée disponible
Oculaire	: Aucune donnée disponible
Irritation des yeux	: Aucune donnée disponible
Irritation de la peau	: Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	: Aucune donnée disponible
Mutagénicité	: Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	: Aucune donnée disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible quant à la toxicité pour les poissons, les autres organismes aquatiques et les plantes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine

PG/VG 50/50

Version n°1
Date : 19/05/2020

Aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	: Non soumis à la réglementation
Nom d'expédition des Nations unies	: -
Classe de danger	: -
Groupe d'emballage	: Non soumis à la réglementation
Danger pour l'environnement	: En cas de fuite et/ou d'épandage, nettoyer les fuites ou pertes sans prendre de risque inutile.
Précautions particulières à prendre par le transporteur	: Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Arrêter le moteur. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Prévenir immédiatement la police et les pompiers.

15. Informations sur les réglementations

15.1 Règlements/législation particulières ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non classé comme dangereux selon le règlement (CE) N°1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16. Autres informations

Conseil d'utilisation

Produit déconseillé aux femmes enceintes.

Produit interdit au moins de 18 ans.

Révision

Révision de la FDS_v14 en date du 19/05/2020.

Modifications apportées :

Section 1. 1. : Ajout de la saveur Dragon/Fraise

Libellé complet des classes et des catégories de danger et des mentions de danger H-

Flam. Liq. 2	: Liquides inflammables, catégorie 2
H225	: Liquide et vapeurs très inflammables

Cette Fiche De Sécurité a été préparée en toute bonne foi, sur la base des informations que nous avons pu obtenir. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie concernant les données contenues dans la fiche ni concernant l'évaluation des risques, ni celle de la toxicité. Avant utilisation, veuillez étudier non seulement les informations sur les risques



Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) n°1272/2008

**Liquide aromatisé pour cigarette électronique
contenant 0 mg/mL de nicotine**

PG/VG 50/50

Version n°1

Date : 19/05/2020

et la toxicité mais aussi les lois et les réglementations de l'organisation, de la région et du pays où les produits seront utilisés, auxquelles il convient d'accorder la priorité. Les produits sont destinés à être utilisés rapidement après achat par soucis de sécurité. De nouvelles informations et/ou des modifications peuvent être ajoutées ultérieurement. Si vous devez utiliser le produit après la date limite d'utilisation optimale ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Les précautions décrites s'appliquent uniquement à une manipulation normale. En cas de manipulation spéciale, prenez les précautions qui s'imposent et suivez les mesures de sécurité adaptées à la situation. Tous les produits chimiques doivent être traités comme « présentant des risques et une toxicité inconnus », qui diffèrent considérablement selon les conditions et la manipulation pendant l'utilisation et/ou selon les conditions et la durée de stockage. Les produits ne doivent être manipulés que par des personnes possédant des connaissances spécialisées et l'expérience nécessaire ou sous la supervision de tels spécialistes tout au long de l'utilisation, de l'ouverture des emballages à l'entreposage et jusqu'à la mise au rebut. Des conditions d'utilisation sûres doivent être établies, sous la responsabilité de chaque utilisateur.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : AROME MELON
Code UFI : CCD6-S17F-5002-W3GA

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Solubarome
22 avenue Joseph Honoré Isnard
ZI des bois de Grasse
06130 Grasse - FRANCE
T 04 93 70 68 06
solubarome@hotmail.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, catégorie 3

H226

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Liquide et vapeurs inflammables.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS02

Mention d'avertissement (CLP)

: Attention

Mentions de danger (CLP)

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acétate d'éthyle substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 141-78-6 N° CE: 205-500-4 N° Index: 607-022-00-5	3 – 5	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
acétate d'isobutyle substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 110-19-0 N° CE: 203-745-1 N° Index: 607-026-00-7	2 – 3	Flam. Liq. 2, H225
acétate de n-butyle substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 123-86-4 N° CE: 204-658-1 N° Index: 607-025-00-1	0,9 – 2	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336
acétate d'isopentyle substance possédant des valeurs limites d'exposition professionnelle communautaires	N° CAS: 123-92-2 N° CE: 204-662-3 N° Index: 607-130-00-2 N° REACH: 01-2119548408-32	0,1 – 0,9	Flam. Liq. 3, H226

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs inflammables.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

acétate d'isopentyle (123-92-2)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Acétate d'isopentyle
VME (OEL TWA)	270 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	50 ppm
VLE (OEL C/STEL)	540 mg/m ³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	100 ppm

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

acétate d'isopentyle (123-92-2)	
Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes
Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016; Décret n° 2019-1487)
acétate d'éthyle (141-78-6)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Acétate d'éthyle
VME (OEL TWA)	734 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	200 ppm
VLE (OEL C/STEL)	1468 mg/m ³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	400 ppm
Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes. Les valeurs entrent en vigueur le 1er juillet 2020.
Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016; Décret n° 2019-1487)
acétate d'isobutyle (110-19-0)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Acétate d'isobutyle
VME (OEL TWA)	710 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	150 ppm
VLE (OEL C/STEL)	940 mg/m ³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	200 ppm
Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
acétate de n-butyle (123-86-4)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Acétate de n-butyle
VME (OEL TWA)	710 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	150 ppm
VLE (OEL C/STEL)	940 mg/m ³
VLE (OEL C/STEL) [ppm]	200 ppm
Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Gants de protection

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique du melon.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: 27 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 4,5 – 6,5
Viscosité, cinématique	: Pas disponible

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Solubilité	: soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: 1 – 1,04
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 orale	4934 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

acétate d'isobutyle (110-19-0)	
DL50 orale rat	13413 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 17400 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 4,5 – 6,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 4,5 – 6,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
acétate d'éthyle (141-78-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
acétate de n-butyle (123-86-4)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
acétate d'éthyle (141-78-6)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	3600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	900 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OTS 795.2600 (Subchronic Oral Toxicity Test)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Non rapidement dégradable	

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

acétate d'isopentyle (123-92-2)	
CL50 - Poisson [1]	22 – 46 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	42 mg/l Test organisms (species): other:Daphnia magna STRAUS
acétate d'éthyle (141-78-6)	
CL50 - Poisson [1]	230 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
NOEC (chronique)	2,4 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
acétate d'isobutyle (110-19-0)	
CL50 - Poisson [1]	17 mg/l Test organisms (species): Oryzias latipes
CE50 - Crustacés [1]	25 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	370 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	250 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	23 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
acétate de n-butyle (123-86-4)	
CL50 - Poisson [1]	18 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	44 mg/l Test organisms (species): Daphnia sp.
CE50 72h - Algues [1]	674,7 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
NOEC (chronique)	23 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
12.2. Persistance et dégradabilité	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
12.4. Mobilité dans le sol	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
12.7. Autres effets néfastes	
Pas d'informations complémentaires disponibles	

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires	: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification		
UN 1197	UN 1197	UN 1197

AROME MELON

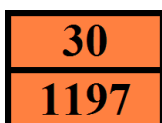
Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER	Extracts, flavouring, liquid
Description document de transport		
UN 1197 EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER, 3, III, (D/E)	UN 1197 EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER, 3, III	UN 1197 Extracts, flavouring, liquid, 3, III
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
3	3	3
		
14.4. Groupe d'emballage		
III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement		
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		

Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: F1
Dispositions spéciales (ADR)	: 601
Quantités limitées (ADR)	: 5I
Quantités exceptées (ADR)	: E1
Instructions d'emballage (ADR)	: P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T2
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP1
Code-citerne (ADR)	: LGBF
Véhicule pour le transport en citerne	: FL
Catégorie de transport (ADR)	: 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR)	: V12
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2
Numéro d'identification du danger (code Kemler)	: 30
Panneaux oranges	:



Code de restriction en tunnels (ADR)	: D/E
--------------------------------------	-------

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 223, 955
-------------------------------	------------

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Quantités limitées (IMDG)	: 5 L
Quantités exceptées (IMDG)	: E1
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001, LP01
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC03
Instructions pour citernes (IMDG)	: T2
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP1
N° FS (Feu)	: F-E
N° FS (Déversement)	: S-D
Catégorie de chargement (IMDG)	: A
Propriétés et observations (IMDG)	: Usually consist of alcoholic solutions. Miscibility with water depends upon the composition.

Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 60L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 366
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 220L
Dispositions spéciales (IATA)	: A3
Code ERG (IATA)	: 3L

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

15.1.2. Directives nationales

France	
Maladies professionnelles	
Code	Description
RG 84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers de glycol ; cétones ; aldéhydes ; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la version de	Ajouté	
	Date de révision	Ajouté	
1.1	Nom	Enlevé	

Abréviations et acronymes	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques

AROME MELON

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes	
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien

Texte intégral des phrases H et EUH	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3, Effets narcotiques
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Date d'émission: 17/11/2022 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE
UFI : CT68-CS5C-0104-TD1J

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Solubarome
22 avenue Joseph Honoré Isnard ZI des bois de Grasse
FR- 06130 Grasse
FRANCE
T 04 93 70 68 06
solubarome@hotmail.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH210

Texte intégral des mentions H et EUH: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ne contient aucune substance PBT / vPvB ≥ 0,1% évaluée conformément à l'annexe XIII de REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-isopropyl-N,2,3-trimethylbutyramide	N° CAS: 51115-67-4 N° CE: 256-974-4	15 – 25	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel)

Texte intégral des mentions H et EUH: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Gants de protection

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité	: Pas disponible
Point d'éclair	: ≥ 61 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 5 – 7
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Solubilité	: soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: 1,03 (1,01 – 1,05)
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 5 – 7
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: 5 – 7
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Non rapidement dégradable	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA

ADR	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement		
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles		

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 1005/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 septembre 2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) 2019/1148 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste des précurseurs de drogues (règlement CE 273/2004 sur les précurseurs de drogues)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la version de	Ajouté	
	Date de révision	Ajouté	
9.1	pH	Modifié	
9.1	Densité relative	Modifié	

Abréviations et acronymes:

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
VLB	Valeur limite biologique
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
CE50	Concentration médiane effective
EN	Norme européenne
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association internationale du transport aérien

AROME POUR E-LIQUIDE - XTRA FRESH ULTIMATE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Abréviations et acronymes:	
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
FDS	Fiche de Données de Sécurité
STP	Station d'épuration
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
TLM	Tolérance limite médiane
COV	Composés organiques volatiles
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
H302	Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.